

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 AVRIL 2022

Présents : Annick Blachère , Guy Crespy, André Lidoine, Johanna Le Dren, Camille Marchand, Jean Meca, Philippe Pourchet, Denis Veyrunes, Stéphane MORANNE, Alexandra HAJEK

Pouvoir (s) : Chantal PORTA donne procuration à Jean MECA

François CHALAUD donne procuration à Guy CRESPY

Julien CUNY donne procuration à André LIDOINE

Thomas BOUET donne procuration à Camille MARCHAND

Absent(s) : SEDLAK Josef

Secrétaire de séance : Camille MARCHAND

Il est proposé aux membres du conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour :

- Décision Modification N°1-Budget commune **Voté : à l'unanimité**
- Subventions aux associations **Voté : à l'unanimité**
- Décision du Maire n°1 : Emprunt -Prêts à taux fixe : Caisse d'Épargne : Travaux d'aménagement et embellissement de centres villages : Budget principal dit Commune

Voté : à l'unanimité

La séance est ouverte à : 18 h 30

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du Mardi 15 Février 2022

Après exposé, le compte rendu est voté à l'unanimité

2. Compte Administratif AEP 2021

Le compte administratif est concordant avec le compte de gestion.

Section fonctionnement : Résultats de clôture : + 3 548,15 €

Section Investissement : Résultats de clôture : + 201 020,98 €

Voté : à l'unanimité

(M. Le Maire sort de la Salle.)

3. Affectation du résultat de l'exercice 2021 de l'AEP

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'affectation suivante :

résultat de fonctionnement reporté : + 3 548,15 €

Voté : à l'unanimité

4. Budget Primitif AEP 2022

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section d'exploitation : 221 229 € et Section d'Investissement : 256 220,98 €

Voté : à l'unanimité

5. Compte Administratif Commune 2021

Le compte administratif est concordant avec le compte de gestion.

Section fonctionnement : Résultats de clôture : (Inclus Résut Eco Q.) :

+ 661 619,10 €

Section Investissement : Résultats de clôture :

- 69 902,88 €

Voté : à l'unanimité

(M. Le Maire sort de la Salle)

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021 Commune

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'affectation suivante :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : + 424 778,98 €

Besoin net à la section d'investissement : + 236 840,12 €

Voté : à l'unanimité

7. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Après exposé, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 ci -après :

Taxe foncière (bâti). 40.83 %
(16,18 % : **taux commune** + 24.65 % Taux départemental)
Taxe foncière (non bâti) 39,85 %

Voté : à l'unanimité

8. Budget Primitif Commune 2022

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 1 053 390.26 € et Section d'Investissement :
1 535 814.04 €

Voté : POUR (S) : 12

**CONTRE (S) : 2 : Alexandra HAJEK
Philippe POURCHET**

Monsieur Philippe POURCHET et Madame Alexandra HAJEK votent contre le budget primitif commune 2022. Ils justifient cette position en dénonçant un manque d'ambition écologique dans la politique municipale en général et sur le projet " centres villages " en particulier qui n'a pas été présenté et débattu au sein du Conseil alors que son montant financier est de plus d'un million d'euro.

Ce budget 2022 ne répond pas au déficit climatique et économique (soutiens du pouvoir d'achat de nos concitoyens lié à la guerre) qui nous attendent. Ils estiment que la commission transition écologique qu'ils animent n'est pas suffisamment soutenue, consultée et écoutée.

Monsieur Guy CRESPIY, rapporteur du budget, ainsi que plusieurs membres du conseil se défendent de ces critiques en dénonçant un manque de projets identifiés et chiffrés de ladite commission et estiment qu'une part notable et suffisante est consacrée à ce thème dans les projets prévus et dans la politique menée par l'équipe municipale en place. A décharge, certaines voix s'élèvent pour dire ou redire que le mode de consultation de l'ensemble des élus est peu clair.

9. Compte Administratif « Eco Quartier Camp Vedel » 2021

Le compte administratif est concordant avec le compte de gestion.

Section fonctionnement : Résultats de l'exercice 2021 : -273 904,20 €

Section Investissement : Résultats de l'exercice 2021 :

-109 272,35 €

Voté : à l'unanimité

M. Le Maire sort de la Salle

10. Cession terrain communal (Rectification)

Après exposé, il est proposé de céder la parcelle 723 d'une superficie de 65.66 m2 au tarif de 45 €/m2 au lieu de 90 €/m2 à Monsieur et Madame SAMOY-FERRER

Voté : à l'unanimité

11. Acquisition d'un terrain communal « Place du Moutas »

Après exposé, il est proposé d'acquérir la parcelle n°308 AC 344 pour 80 000 €.

Voté : à l'unanimité

12. Acquisition d'une tablette pour la relève des compteurs

Après exposé, il est proposé d'acquérir une tablette pour la relève des compteurs de 404.98 € TTC et de rembourser l'avance effectuée par M. MARCHAND.

Voté : à l'unanimité

Monsieur Marchand ne prend pas part au vote et il sort de la salle

13. Subventions aux associations

Après exposé, il est proposé les subventions aux associations :

- <u>Les Collières</u>	1 200 €	Voté à l'unanimité
- <u>APE</u>	2 000 €	Voté à l'unanimité
- <u>MAM Coquelicot</u>	450 €	Voté à l'unanimité
- <u>Les Chasseurs</u>	1 000 €	Voté à l'unanimité

-Les amis de la médiathèques 1 200 € **Voté à l'unanimité**

Monsieur Crespy Guy sort de la salle et il ne prend pas part au vote.

14. Décision Modificative N°1-Budget commune 2022

Après exposé, il est proposé les mouvements suivants en section d'investissement :

Article 21534 : Réseaux d'électrification - 4 859.28 €

Article 20422 : Subv. Equipement aux personnes de droit privé-Bâtiments et installations + 4 859.28 €

Voté à l'unanimité

15. Information : Décision du Maire n°1 : Emprunt -Prêts à taux fixe : Caisse d'Épargne : Travaux d'aménagement et embellissement de centres villages : Budget principal dit Commune

Questions diverses.

La séance est levée à 21 h 00